
COMMUNIQUÉ

N° 214

Le 5 novembre 1992

LE CANADA ANNONCE DES MESURES EN FAVEUR DU PROCESSUS DE PAIX AU MOYEN-ORIENT

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, et la ministre des Relations extérieures et du Développement international, l'honorable Monique Landry, ont annoncé aujourd'hui l'établissement de deux fonds destinés à appuyer des activités liées aux questions de développement dans le cadre du processus de paix au Moyen-Orient. Le Canada va accueillir de nouveau la réunion du groupe de travail multilatéral sur les réfugiés à Ottawa, les 11 et 12 novembre 1992. Le Canada a été l'hôte de la première réunion, également tenue à Ottawa, en mai dernier.

«En accueillant le Groupe de travail multilatéral sur les réfugiés, le Canada continue de participer activement au processus de paix au Moyen-Orient, a dit M^{me} McDougall. Bien que les négociations bilatérales soient au coeur du processus de paix, les négociations multilatérales en constituent un complément précieux.»

Les deux fonds ont été établis par l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Il s'agit du *Fonds pour les services d'expert et de consultation* et du *Fonds canadien pour le dialogue et le développement*.

«Je suis sûre que ces deux fonds seront des outils très utiles pour aider à améliorer le sort des personnes tragiquement déplacées à la suite du conflit israélo-arabe», a dit M^{me} Landry.

Le Fonds pour les services d'experts et de consultation, doté d'un budget initial d'un million de dollars, sera géré par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI). Son rôle consiste à fournir un appui au processus de paix multilatéral, notamment aux Groupes de travail sur les réfugiés et les ressources en eau.